

ORGANISE UN SEMINAIRE DE FORMATION CONSACRE AU THEME :

# **MAÎTRISER LES NOUVELLES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DE FINANCES 2020**

**DATE : Le Jeudi 23 Janvier 2020 de 9h à 17h**

**JEUDI**

## **OBJECTIFS DE FORMATION :**

- Maîtriser les nouvelles dispositions fiscales applicables à compter du 1er janvier 2020.
- Rappeler les Dispositions Fiscales de la Loi de Finances 2019 devant Entrer en vigueur le 1er Janvier 2020 et Applicables aussi au Titre de l'exercice clos le 31-12-2019.

## **PROGRAMME DU SEMINAIRE :**

Présentation des nouvelles dispositions fiscales relatives à :

- L'impôt sur les Sociétés ;
- L'impôt sur le Revenu ;
- La taxe sur la Valeur Ajoutée ;
- Les droits D'enregistrement ;
- Les Droits de Timbre ;
- Les Procédures de Contrôle Fiscal et les Sanctions ;
- Autres Mesures ;

Ce séminaire sera étoffé par beaucoup de cas pratiques et divers organigrammes.

## **PUBLIC CONCERNE :**

-Experts Comptables, Comptables agréés, Directeurs financiers,

-Cadres Comptables d'entreprises, chefs Comptables.

-Directeurs et collaborateurs des ressources humaines

-Professionnels de la comptabilité et de la paie, collaborateurs de cabinets d'Expertise Comptable, fiscalistes, conseillers fiscaux d'entreprises.

## **RESPONSABLE ET CONFERENCIER :**

Monsieur **MOHAMED CHORFI** est Expert comptable, Commissaire aux comptes, ex membre de la commission nationale du recours fiscal (CNRF), il a enseigné la comptabilité et la gestion aux inspecteurs des finances à l'école des Impôts de Casablanca.

Monsieur **MOHAMED CHORFI** a plus de 40 ans d'expérience dans les domaines de conseil juridique et fiscal, audit et organisation comptable des entreprises. Il s'est spécialisé en fiscalité immobilière.

Domaines d'expertises :

- Formation et Séminaires
- Conseil Juridique et Fiscal

## **COMPRENANT :**

- Pauses – café
- Remise des documents « *Support + Annexes + Cas pratiques + Déclarations Fiscales + Organigrammes* »
- Attestation de Formation
- **NB : les cas pratiques seront traités et corrigés en commun au fur et à mesure du déroulement de la présentation du séminaire**

Faites beaucoup attention à la LF 2020  
Beaucoup de nouveautés  
Beaucoup d'amnistie  
C'est l'ère de la transparence

**METHODE :** Exposés illustrés de cas pratiques avec corrigés.

- ✓ Une attestation de présence est délivrée à la demande du participant
- ✓ Notre cabinet est éligible aux Contrats Spéciaux de Formation (OFPPT) sous le **Numéro 1796335**